



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

procédures

Question écrite n° 80377

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, aux fins de connaître le nombre d'ordonnances rendues par le juge pénal par an entre 2002 et 2008.

Texte de la réponse

La procédure d'ordonnance pénale, initialement prévue en matière contraventionnelle, a été étendue aux délits par la loi n° 2002-1138 du 9 septembre 2002. Par conséquent, cette procédure n'était pas utilisée en 2002 en matière délictuelle.

Nombre d'ordonnances pénales

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Délictuelles		9 326	41 823	87 872	118 673	121 485	126 667
Contraventionnelles (*)	81 963	90 399	74 581	40 286	38 341	35 368	31 702

Source : ministère de la justice et des libertés - cadres du parquet.

(*) Sont comptabilisées uniquement les ordonnances pénales sanctionnant des contraventions de 5e classe.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80377

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6266

Réponse publiée le : 21 septembre 2010, page 10396